



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

Commune de NORMANVILLE

LES BERGES DE ST-GAUD

Aménagement & gestion d'un site de 8 ha

Compte-rendu de visite du 20 novembre 2015

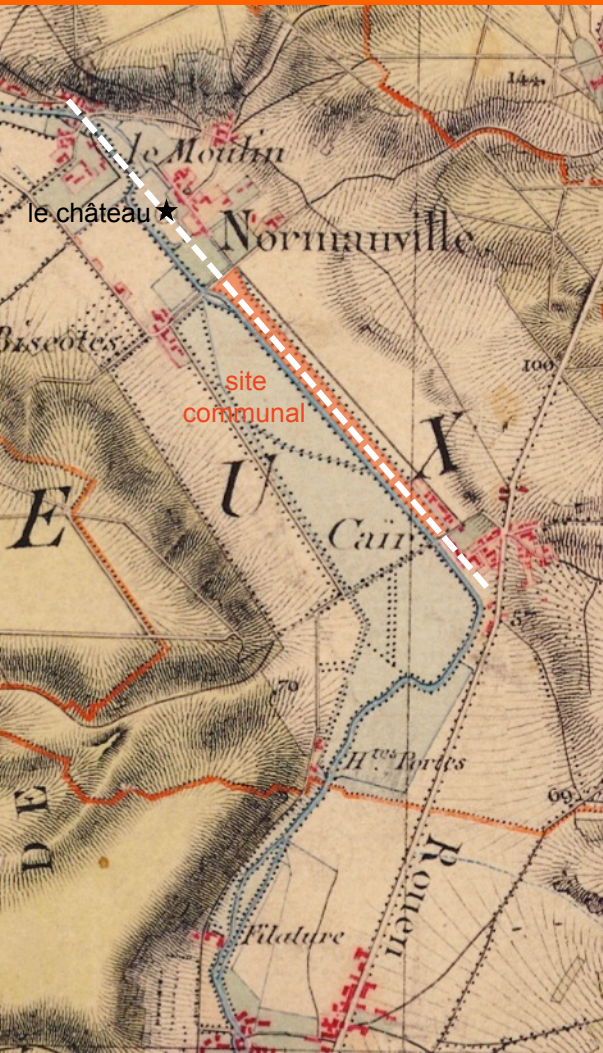
AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

SOMMAIRE

- le contexte
- la demande communale
- les orientations d'aménagement
- descriptif du projet

AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Contexte



UNE ANCIENNE DÉCHARGE & LES VESTIGES D'UNE PERSPECTIVE MONUMENTALE

En 2003, la commune a acquis un long terrain de plus de 8 ha, large en moyenne de 60 m et longeant l'Iton sur près de 1 300 m.

Un site au passé mouvementé :

- joignant Normanville à Caer, la délimitation parcellaire d'une ancienne allée plantée dans la perspective principale du château disparu de Normanville
- après-guerre, un site d'extraction de graviers, remblayé ensuite avec des matériaux inertes.

Carte d'état major
(1866)

Carte postales anciennes
(± 1900) :
le château disparu
et une évocation possible
de l'ancienne allée plantée



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Contexte

UN PAYSAGE REMARQUABLE

Aujourd'hui un site paysager de grande qualité :

- une longue pâture parsemée d'arbres isolés
- un rapport direct et continu à la rivière
- des vues larges sur une vallée agricole et boisée

Malgré des caractéristiques peu naturelles :

- un profil en digue et des affleurements de blocs béton
- une berge strictement rectiligne
- une prairie pauvre au foin de mauvaise qualité



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

La demande communale

CONFORTER & DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

En lien avec le GR 222 qui longe le nord du terrain, développer :

- l'accueil des promeneurs (accès à plus de 2,5 km de berge)
- les activités récréatives (halte pique-nique, pêche, projet de parcours de santé).



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

La demande communale

AMÉLIORER L'ASPECT, LA GESTION & L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE DU SITE

La gestion appliquée aujourd'hui consiste en deux passages annuels de gyrobroyeur sans extraction des résidus de coupe. Ceci permet de conserver, à faible coût, un aspect entretenu et de faciliter la fréquentation du site par les promeneurs et les pêcheurs.

Cependant le caractère systématique de ces interventions est peu favorable à l'expression des dynamiques végétales et animales d'un site naturel majeur du fait de sa situation en fond de vallée faiblement urbanisé et le long d'une rivière.

Les peuplements végétaux de berge, ripisylve, mégaphorbiaie, roselière, herbier aquatique, sont peu développés alors que la berge actuelle constitue, *a priori*, un support adapté.

Le haut de la parcelle produit 8 ha de graminées communes, inutiles pour l'agriculture, sans permettre le développement d'une flore diversifiée à caractère plus patrimoniale comme celles des prairies pauvres naturelles (coteau calcaire, terrasses alluviales ...).



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Orientations d'aménagement

UNE RÉSERVE NATURELLE COMMUNALE ?

L'importance du foncier disponible, le caractère peu contraignant des usages récréatifs attendus, la prégnance des enjeux paysagers et écologiques locaux incitent à proposer un projet d'aménagement où cohabitent harmonieusement pratiques récréatives et valorisation écologique du site.

Ce projet s'inscrirait dans la poursuite de l'action communale de valorisation de la fonctionnalité écologique de l'Îton et constituerait un élément majeur du futur projet de Trame Verte & Bleue (cf. « Grenellisation » des documents d'urbanisme).

AMÉNAGER PEU, GÉRER A MOINDRE COÛT

Au delà d'un premier investissement ponctuel, ce projet propose d'utiliser les dynamiques végétales présentes pour modifier progressivement l'aspect du site et améliorer son intérêt paysager et écologique. La mise en œuvre des compétences techniques nécessaires serait à construire avec les partenaires locaux compétents : SAVITON, GEA, ville d'Evreux ...

AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Orientations d'aménagement

LE PROJET GLOBAL

L'ensemble de surfaces dédiées aux activités récréatives sont concentrées aux extrémité amont et aval de la parcelle ainsi que sur une bande côté rivière.

Cela permet de libérer des bandes parallèles bénéficiant de gestions différenciées favorables à l'expression d'une biodiversité spécifique :

- une bande boisée,
- la prairie,
- les berges de l'Iton et sa ripisylve.

Il est à préciser que, hors période de pâturage, la totalité des surfaces de prairie sont accessibles aux visiteurs.

LÉGENDE

- l'Iton
- Berge & ripisylve
- allée piétonne & parcours de santé
- surface pâturée
- bande boisée
- haie arbustive
- haie basse taillée
- alignement d'arbres
- arbre isolé



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Orientations d'aménagement



clôture permanente

BANDE BOISÉE

gestion forestière

± 12 m

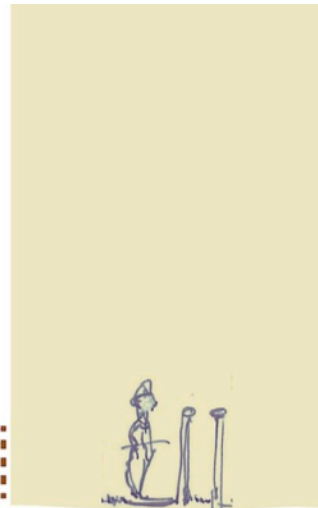


clôture temporaire

PRAIRIE PÂTURÉE

gestion par pâturage extensif en début et fin de saison + 1 coupe sélective en mai (orties, chardons)

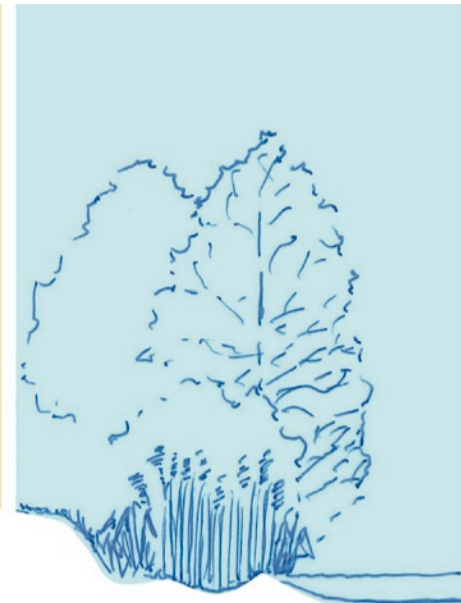
± 30 m



ALLÉE PIÉTONNE PARCOURS DE SANTÉ

gestion par tonte ou gyrobroyage

± 12 m



BERGE & RIPISYLVE

gyrobroyage tous les 1 à 2 ans

± 6 m

AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Orientations d'aménagement

LES OBJECTIFS ÉCOLOGIQUES

Les caractéristiques de la parcelle sont particulièrement favorables :

- par sa taille qui permet la constitution de grands ensembles stables, diversifiés et complémentaires
- par sa linéarité propice au déplacement des espèces

STRUCTURES PAYSAGÈRES	OBJECTIFS ÉCOLOGIQUES
Berges & ripisylve	+ de diversité des peuplements végétaux : ripisylve, roselière, mégaphorbiaie (hautes herbacées de cycle bi à triennuel), roselières, herbiers aquatiques ... + de zones refuge pour la faune aquatique et semi-aquatique
Pâturage	- de graminées, + d'herbacées (floraisons) + d'arbres isolés hauts + d'insectes
Bande boisée	+ de diversité végétale (arbres, arbustes) + de floraisons, + de fructifications (baies) + de zones refuge pour la faune (taillis, sous-bois, litière végétale ...) + d'oiseaux, + de petits mammifères, + d'amphibiens ...

AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Orientations d'aménagement

LES PARTENAIRES POTENTIELS

PARTENAIRES	TYPE D'ACCOMPAGNEMENT
SAVITON	Rôle d'animation, de formation et de conseil pour une gestion adaptée de la rivière. Partenaire technique pour préciser modes de gestion et actions d'aménagement favorables à diversification des peuplements végétaux.
GEA	Le GEA intervient déjà dans le cadre du gyrobroyage du site. Il peut être un partenaire financier si le projet s'inscrit dans une logique de type Trame Verte et Bleue. Par ailleurs, le GEA a signé une convention pour une étude du lit majeur de l'Iton par le Conservatoire d'espace naturel de Haute-Normandie, dans ce cadre des inventaires pourraient être réalisés avant travaux pour permettre une évaluation future de leurs impacts.
Ville d'Evreux	Un partenariat (convention) pourrait être mis en place pour que le troupeau communal puisse effectuer un pâturage une à deux fois par an, en début ou en fin de saison végétale.

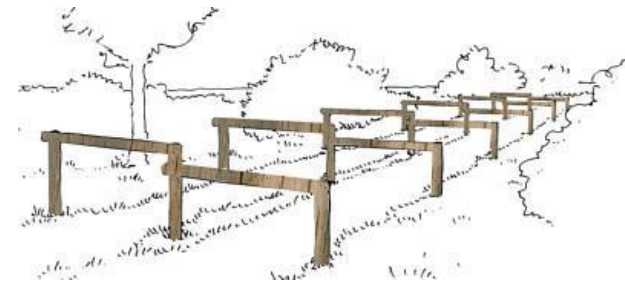
AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Descriptif du projet

LE PROJET RÉCRÉATIF

En plus de la sente en surplomb de la rivière, il comporte le lot mobilier :

- l'ensemble des éléments liés au parcours de santé,
- les barrières, chicanes et clôtures permanentes (aux extrémités Nord et Sud de la parcelle et le long de la bande boisée, autour des arbres isolés),
- le mobilier de confort (table, banc corbeille ...),
- des pontons de pêche avec la possibilité d'en aménager spécifiquement pour les personnes à mobilité réduite.



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Descriptif du projet

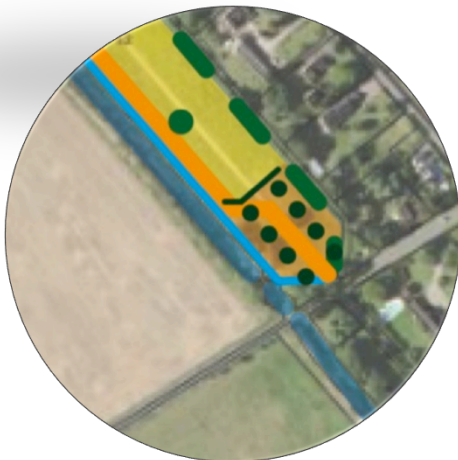
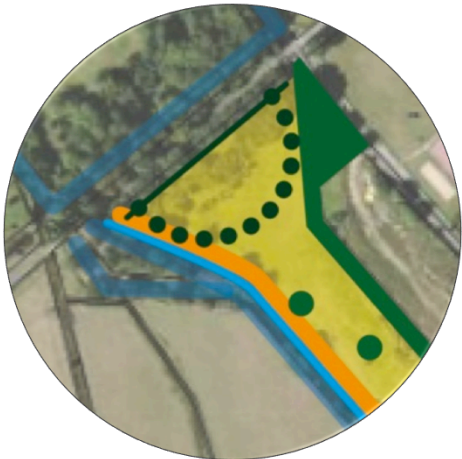
LE PROJET PAYSAGER

Trois motifs majeurs méritent d'être mis en œuvre. Deux sont déjà présents :

- les vues lointaines sur le fond de vallée agricole ; les points hauts du sites méritent d'être pris en compte pour éviter tout « comblement » des cônes visuels générés (par le développement de la ripisylve notamment).
- les arbres isolés sur la prairie, d'autres arbres pourraient être plantés selon une géométrie aléatoire ; cependant le pâturage obligera à prévoir, les premières années, des clôtures de protection individuelle contre le bétail

Un troisième motif est développé aux deux extrémités du site, en référence aux compositions géométriques disparues de l'ancien parc classique :

- au Nord-Ouest, un hémicycle d'arbres qui restitue une articulation avec l'ancien parc du château,
- au Sud-Est, un double alignement d'arbres qui évoque l'alignement disparu ; l'aménagement de ce site peut permettre également l'usage en parking évènementiel.



AMÉNAGEMENT & GESTION D'UN SITE DE 8 HA

Descriptif du projet

LE PROJET VÉGÉTAL

Les objectifs écologiques incitent à l'emploi d'essences locales qui constituent des supports de biodiversité bien plus favorables que les espèces exotiques ou horticoles.

Les diverses maladies qui déciment les populations d'arbres locaux (frêne, aulne), les maladies que propagent certaines espèces comme l'érable sycomore et enfin le substrat très spécifique du lieu obligent à l'emploi d'une palette végétale très réduite (cf. tableau).

STRUCTURES VÉGÉTALES	ESSENCES CONSEILLÉES
Berges & ripisylve	aucune introduction volontaire de végétaux : privilégier les dynamiques végétales spontanées, fortes en milieu aquatique ; éventuellement usage de génie végétal type boudin d'hélophytes (cf. SAVITON)
Bande boisée	arbres forestiers type chêne pédonculé, charme, érable champêtre, érable plane, merisier, alisier et sorbier, saule marsault ...
Haie arbustive	grands arbustes à port libre type sureau, noisetier, épines blanches ou noires
Haie basse taillée	<ul style="list-style-type: none">- charmille monospécifique de charme ou d'érable champêtre,- haie en mélange de charme, d'érable champêtre, de cornouiller sanguin
Alignements d'arbres & arbres isolés	tilleul, chêne pédonculé, charme



CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

Commune de NORMANVILLE

LES BERGES DE ST-GAUD

Aménagement & gestion d'un site de 8 ha

Compte-rendu de visite du 20 novembre 2015